



Adopté le 13 mars 2019

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance tenue à l'école Arthur-Vaillancourt le
Mercredi 16 janvier 2019 au local de madame Julie Lafrance à 19 h

	1.		Ouverture de l'assemblée	
	2.		Parole au public	Pas de public.
<i>TNI.</i>	3.		Lecture et adoption de l'ordre du jour	Propose : Madame Julie Lafrance Appuie : Monsieur Martin Masse Résolution : CE-A-V-01-2019-113
<i>TNI.</i>	4.		Lecture et adoption du procès-verbal du 12 décembre 2018	Propose : Madame Julie Lafrance Appuie : Madame Christine Arcand Adopté avec les modifications cléricales demandées. Résolution : CE-A-V-01-2019-114
	4.1		Suivis : <ul style="list-style-type: none">• <i>Concert de Noël</i>• <i>Diner pizza et film</i>• <i>Conférence de Jean-Luc Brassard</i>• <i>Sortie à la Place des Arts</i>	<u>Concert de Noël de La Fondation Au Diapason :</u> Mme Gagnon fait état des revenus et dépenses du concert du 20 décembre. Revenus : 28 190 \$ Dépenses : 6 000 \$ Reste : 22 190 \$ à La Fondation Au Diapason Pour décembre 2019, le personnel de l'école souhaite pouvoir réserver l'Église 2 jours afin d'y faire la générale la veille. C'est très difficile pour les enfants. Rendu au concert du soir, ils sont épuisés. Qu'il y ait juste une représentation, ce serait dommage car ils travaillent très fort pour préparer le concert.

			<p>Madame Julie Lafrance mentionne qu'il y avait beaucoup de bénévoles.</p> <p>Madame Sarah Marier mentionne que ces bénévoles avaient été demandés par la Fondation. Il faut revoir la formule car il y avait trop de bénévoles.</p> <p>Au cégep, pour le dîner, ça a super bien été. Manque de salle de bain au Collège, mais on s'organise.</p> <p><u>Dîner Pizza du 21 décembre:</u> Dîner pizza et film suite à la conférence de Jean-Luc brassard. Très belle journée, mais les enfants étaient épuisés par le concert de la veille.</p> <p><u>Conférence de Jean-Luc Brassard :</u> Très belle conférence très intéressante. Un ambassadeur sportif qui a su mettre les enfants en contexte!</p> <p><u>Sortie à la Place des Arts le 13 décembre :</u> Les enfants sont allés voir Québecissime le 13 décembre. Ils ont adoré le spectacle.</p>
	5.	Comité collaboratif du projet éducatif	<p>Prochaine rencontre : 23 janvier 12 h 45.</p> <p>Madame Lysanne Gagnon mentionne le but du comité. Il y a eu une rencontre menée par elle-même et une menée par Madame Julie Lafrance et Madame Barbara Bédard.</p> <p>Il pourrait arriver que les parents et les enfants soient sondés dans les prochains mois.</p>

	6.		<i>Rencontre d'admission : 24 janvier 2019</i>	<p>Rencontre obligatoire le 24 janvier prochain. Le courriel d'invitation a été envoyé dans la semaine du 7 janvier. Un rappel sera envoyé dans la semaine du 21 janvier.</p> <p>Lors de la rencontre obligatoire, Madame Lysanne Gagnon annonce qu'un parent sera présent pour parler de son expérience de parent. Les violonistes et un ou deux pianistes accueilleront les parents. Monsieur St-Jean pourrait également témoigner. Une ancienne élève violoniste y sera aussi.</p> <p>Les nouveaux critères seront bien expliqués, les attentes aussi. Il est proposé de mettre en garde les parents sur les horaires surchargés des enfants.</p> <p>La Commissaire, Madame Danièle Laramée, sera invitée à la rencontre de février pour nous expliquer quel est le point de vue des Commissaires quant aux critères d'admission et nous faire un suivi.</p>
<i>TNI</i>	7.		<i>Fonds spéciaux (demande annuelle)</i>	<p>Madame Lysanne Gagnon explique les demandes pour un montant de 10 045 \$ dans les Fonds spéciaux.</p> <p>Elle explique d'où proviennent les sommes des Fonds spéciaux, des concerts, etc.</p> <p>Discussions diverses en regard du budget MAO (mobilier, appareillage et outillage) attribué à l'école chaque année et de la demande des sommes pour les tables de cafétéria.</p>

				<p>Monsieur Martin Masse demande le vote. Pour : 6 Contre : 0 À l'unanimité</p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-01-2019-115</p>
<i>TNI</i>	8.		<p>Consultations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Politique sur la sécurité de l'information de la Commission scolaire (lire les documents avant la rencontre) 	<p>Madame Danielle Raby demande le vote : Pour : 6 Contre : 0 En accord sur tous les points à l'unanimité.</p> <p>La consultation sera transmise à la CSSMI avec le commentaire émis.</p>
<i>TNI</i>	9.		Répartition des montants reçus par établissement pour les mesures 2018-2019	<p>Résolution pour le Conseil d'Établissement se rapportant aux mesures dédiées et protégées versées aux établissements pour l'année scolaire 2018-2019</p> <p>Le Conseil d'Établissement de l'école Arthur-Vaillancourt confirme que la CSSMI, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, a alloué à l'école Arthur-Vaillancourt, la somme totale de 54 929.00 \$ tel que présenté. Ces sommes ont été allouées et versées au budget de l'établissement et ce, conformément aux fins prévues aux règles budgétaires du MEES 2018-2019.</p> <p>Propose : Madame Julie Lafrance Appuie : Madame Sabrina Pomerleau</p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-01-2019-116</p>
	10.		Activités et sorties éducatives	Aucune à présenter.
	11.		Information du Comité de parents	Madame Julie Lanthier est absente. Madame Sarah Marier fait la lecture du courriel de résumé fait par celle-ci.

12.		Information de La Fondation Au Diapason	<p>Madame Arcand mentionne une nouvelle activité de financement, une soirée Yoga, en avril, parents-enfants, etc. Soirée Boston Pizza sera renouvelée cette année. Les dates des activités sont à venir.</p>
13.		Informations de la direction	<p>Madame Lysanne mentionne que <u>3 enseignants sont présentement absents</u>, Stéphanie Simard : maladie, Martine Rolland: maladie, Nicole De Cristofaro: raison personnelle.</p> <p>Nous aurons un exercice de <u>confinement barricadé</u> avec les enfants dans la semaine du 21 janvier. Madame Sabrina Pomerleau fait présentement une tournée de classe, les enfants seront bien préparés.</p> <p>Cours de <u>préparation à la sexualité</u>, les enseignants ont été libérés et préparent leurs cours. La planification globale sera présentée à la prochaine rencontre du CÉ?</p> <p><u>Blainville en Chanson</u>, ils ouvriront le concours pour nos élèves de 6^e années alors qu'habituellement, c'est un concours pour les élèves du secondaire. Ils proposent de venir à l'école pour présenter le concours. La période visée est difficile pour nos élèves, le mois de mai et le mois de juin sont très chargés déjà.</p> <p>Madame Christine Arcand mentionne que c'est un peu la responsabilité des parents de voir s'ils veulent inscrire leur enfant.</p>

Madame Julie Lafrance mentionne qu'elle trouve que la période de l'année est déjà chargée, les enfants participent déjà à des concours et divers événements chaque année.

Monsieur Martin Masse mentionne que nous pourrions transmettre l'information via le P'tit Mozart, publiciser l'événement sans les recevoir ici tout en précisant que c'est le parent qui est responsable.

Facebook de la Fondation Au Diapason : les membres de la Fondation y tiennent. Madame Lysanne Gagnon mentionne que nous pourrions inviter une Conseillère pédagogique de la CSSMI afin qu'elle nous aide à préparer la page. Elle pourra nous indiquer quels sont les critères de la CSSMI, ce qu'on peut faire ou ne pas faire.

Il est mentionné que c'est d'abord et avant tout pour avoir une visibilité Fondation pour amasser des dons.

Monsieur Éric St-Jean mentionne la problématique de pérennité d'une page avec les parents changeants. Cela va revenir à l'école de s'en occuper puisque des parents bénévoles pourraient changer.

Monsieur Martin Masse mentionne qu'il faudrait qu'il y ait un membre de la direction dans les administrateurs.

Discussions diverses.

Monsieur Éric St-Jean mentionne que si la direction est en accord, il revient donc à elle de prendre la décision.

Monsieur Martin Masse mentionne que nous devons avoir des balises claires quant aux publications. Les publications Facebook sont souvent plus efficaces que les courriels.

Monsieur Éric St-Jean demande s'il y avait des demandes spécifiques de la Fondation?

Est-ce que le CE ressent le besoin d'inviter la responsable du compte Facebook et un spécialiste de la CSSMI?

Monsieur Martin Masse gère un compte entreprise de 6000 personnes et offre son aide à la Fondation.

Demande de vote : Est-ce qu'on a un besoin ou envie que quelqu'un de la Fondation et de la CSSMI vienne nous expliquer le fonctionnement du Facebook qui sera mis en place par La Fondation Au Diapason?

Pertinent : 0

Non pertinent : 4

Abstention : 2

À la majorité

Le CE ne ressent pas le besoin d'avoir plus d'explications.

Vote : Est-ce que le CE s'oppose au projet :

Oppose : 0

En faveur : 6

À l'unanimité

				<p>Madame Julie Lafrance mentionne qu'il faudra bien dissocier la Fondation de l'école. Demander l'autorisation des publications avant celles-ci.</p> <p>Diverses discussions entourant la sécurité de la page.</p>
		13.1	Informations des enseignants	<p>Le retour des vacances se passe bien, les enfants sont reposés. Les 6^e années sont très stressés quant aux admissions au secondaire.</p>
		13.2	Information des employés de soutien	<p>Madame Sabrina Pomerleau fait présentement la tournée des groupes pour le confinement barricadé, elle explique comment ça se passe et leur fait voir une vidéo.</p> <p>Elle sent les enfants bien reposés. Cette année, ça va bien dans la cour. Les élèves de 6^e année sont stressés pour l'admission.</p> <p>Projet avec les élèves de 3^e année : ils feront un court montage vidéo humoristique et musical pour Madame Martine Rolland.</p>
	14.		Courrier (<i>Formation pour les membres</i>)	Aucun.
	15.		Prochaine rencontre (<i>13 février</i>)	
	16.		Levée de l'assemblée	<p>Propose : Madame Sabrina Pomerleau Appuie : Madame Christine Arcand 21 h 27</p>

Légende : C= Consultation I= Information D= Adopté P= Approuvé
Doc= Documents TNI= Projection